



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS GLAZIK**

***DESCRIPTIF DE LA
MISSION DE
COORDINATION SPS***

**AMENAGEMENT DE LA
ZONE D'ACTIVITES
DES PAYS BAS N°4**

Février 2016

I - OBJET DE LA CONSULTATION

La Communauté de Commune du Pays Glazik a décidé de réaliser la 2ème phase des travaux D'aménagement de la ZA des Pays bas N°4 à Briec.

Pour la réalisation de ce projet, la collectivité doit se faire assister d'un bureau d'études qui remplira la mission de Coordination Sécurité Protection Santé.

II - DESCRIPTION DU PROJET

Les aménagements prévus dans le cadre de cette opération sont définis dans les pièces rédigées pour la consultation des entreprises (jointes à la présente consultation).

- Coût total des travaux estimé entre 80 000 € et 100 000 € HT.
- Durée totale estimée à : 3 (trois) mois.

III – MAÎTRE D'OUVRAGE ET CONDUCTEUR D'OPERATION

M. Eric Le Goff, Directeur des services techniques
Tél : 06 70 31 94 52
Email : dst@glazik.com

IV - L'EQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

C.I.T. agence de Quimper, Nicolas LE CORRE
Tel : 02 98 10 29 64 ; n.lecorre@cit-geo.fr

V – LES LOTS ENVISAGES

Lot N° 1 : Terrassements – Voirie – Aménagements divers
Lot N°2 : Eclairage

VI – LE PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Les travaux doivent débuter au mois d'avril pour une durée de trois mois.

VII – SITUATION DES OUVRAGES

Le périmètre du projet est établi zone des Pays bas N°4 suivant plan parcellaire joint à la consultation.

VIII – REMARQUE IMPORTANTE SUR LES MISSIONS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Face au projet que se propose de réaliser la Communauté de Communes, **le candidat est en mesure** de vérifier, sous sa propre responsabilité, les missions mentionnées ci-après et de proposer, si besoin, les missions complémentaires ou les additifs qu'il juge nécessaire au parfait achèvement de sa mission.

IX – LA MISSION CSPS

9.1 – Domaine d'intervention :

La mission confiée au coordonnateur sécurité protection santé porte sur la totalité des travaux, des ouvrages et des équipements nécessaires à la réalisation de cette opération.

9.2 – Nature des missions :

Le coordonnateur sécurité et santé est l'interlocuteur privilégié des intervenants sur le chantier en matière de sécurité et de santé des travailleurs. Le coordonnateur SPS exerce sa mission en concertation étroite avec le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage qui assure la conduite de l'opération.

Au vue du projet, le maître d'ouvrage propose de classer l'opération en 3^{ème} niveau.

Le maître d'ouvrage doit :

Adresser une déclaration préalable à divers organismes administratifs. Le coordonnateur l'y aidera.

Le coordonnateur doit :

- Etablir un Plan Général de Coordination,
 - Faire établir par les entreprises un Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé,
 - Effectuer des visites de chantier,
 - Tenir un registre-journal du chantier,
 - A la fin du chantier, établir un Dossier d'Intervention Ultime des Ouvrages sur informatique.
- Au plus tard un mois avant la fin de la Garantie de parfait Achèvement (GPA), le coordonnateur SPS remet au maître d'ouvrage, en trois exemplaires, le Dossier d'Intervention Ultime sur l'ouvrage (DIUO) définitif.

9.3 – Les différentes missions

La mission du coordonnateur SPS comporte 5 phases d'intervention :

Phase 1 : conception (consultation des entreprises en cours)

Phase 2 : préparation de chantier.

Phase 3 : réalisation.

Phase 4 : réception des travaux.

Phase 5 : garantie de parfait achèvement.

9.4 – Tableaux descriptif

Désignation	Détail de la proposition : Descriptif et (ou) quantitatif
A – PHASE CONCEPTION	
Inspection du site	
Projet de règlement du CISSCT	

Désignation	Détail de la proposition : Descriptif et (ou) quantitatif
A – PHASE CONCEPTION (suite)	
Elaboration du PGCSPS	
Constitution du DIUO	
Ouverture du registre journal	
Concordance DCE / mesure coordination	
Analyse remise des offres entreprises	

Désignation	Détail de la proposition : Descriptif et (ou) quantitatif
B – PHASE REALISATION	
inspections communes avec chaque entreprise	
Réunions de coordination SPS	
Participation aux réunions de chantier	
Coordination SPS (visite du chantier)	
Mise à jour de la déclaration préalable	
Examen et harmonisation PPSPS	
Tenue à jour et adaptation du PGCSPS	
Complément DIUO	

Désignation	Détail de la proposition : Descriptif et (ou) quantitatif
B – PHASE REALISATION (suite)	
Gestion administrative du CISSCT	
Consignation sur Registre Journal	
Finalisation et remise du DIUO	